

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 76 (1950)
Heft: 9

Nachruf: Arbellay, Maurice

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sauvegardant les intérêts du maître de l'ouvrage et les prérogatives esthétiques de l'architecte, est l'une des tâches les plus importantes et les plus difficiles qui se posent à la Société nationale.

Elle suppose une révision laborieuse des clauses des cahiers généraux et spéciaux des charges, de la façon d'établir les plans, les métrés et les autres documents d'adjudication, de la nature du contrat lui-même. Le but à atteindre est que le contrat ne soit jamais une entrave au progrès, en interdisant une solution qui pourrait être moins chère, tout en étant techniquement aussi bonne. Comme nous l'avons signalé plus haut, ceci suppose évidemment un code de réception très rigoureux, avec une méthode d'essai précise pour chaque qualité exigée du résultat. En l'absence d'un tel code, il est impossible de renoncer à prescrire le matériau à employer et la façon de le mettre en œuvre.

Remarquons que la méthode préconisée ici est la seule qui permette d'éviter que les procédés ou les matériaux reconnus les moins chers doivent être imposés, par voie administrative, aux sociétés agréées et à leurs architectes. Elle permet de concilier l'autonomie de ces derniers dans l'établissement des plans avec la mission de promoteur du progrès économique et technique que la loi a confiée à la S. N. H. L. B. M. Elle sauvegarde une conception de la construction à laquelle notre population est très attachée : l'initiative esthétique de l'architecte et la diversité d'aspect des constructions qui en est le fruit. Elle laisse également à la concurrence, plutôt qu'à des décisions administratives, aussi objectives qu'elles soient, le soin de décider quelles techniques l'emporteront en définitive.

G. La statistique

La statistique doit être, dans le problème qui nous occupe, le pilote de toute action rationnelle. La construction est une branche d'une grande complexité. C'est pourquoi il est difficile de saisir d'un coup d'œil les points précis sur lesquels il faut agir. Le lecteur aura constaté que nous avons évité dans ce qui précède de citer de façon précise les éléments ou les techniques de mise en œuvre sur lesquels nous comptons pouvoir agir avec succès dans chacune des six directions décrites. La raison en est — nous ne craignons pas de l'avouer — que nous connaissons encore mal la part de chaque élément, de chaque technique, dans le coût total de l'habitation. Comment dès lors dépister avec exactitude les points par où l'attaque du problème doit commencer si l'on veut obtenir d'emblée des résultats appréciables. L'expérience de nos voisins est concluante à cet égard. Les mots de déception et d'échec — à notre avis employés d'ailleurs à tort — ne viendraient à l'idée de personne s'il avait été posé d'emblée qu'en s'attaquant à la seule main-d'œuvre de chantier du gros œuvre, qui représente au maximum 15 à 20 % du prix total, on ne pouvait guère espérer des économies sensationnelles (une réduction de 50 % de ce poste donnerait 7 à 10 % d'économies sur le coût total de l'habitation, marge trop faible pour apparaître nettement).

En résumé, si nous avons pu dès à présent dessiner notre matériel de guerre, nous ne pouvons par contre pas encore tracer notre stratégie parce que nous n'avons pas de carte du champ des opérations.

Cette carte, c'est la statistique détaillée du prix de revient des maisons construites sous l'égide de la S. N. H. L. B. M. qui nous la fournira. C'est elle aussi qui nous permettra de suivre année après année les résultats de l'action entreprise par la S. N. H. L. B. M. pour réduire le coût de la construction.

III. Programme général d'action immédiate

Sous ce titre, l'auteur précise en dernière partie de son exposé le programme d'études et de réalisations que nos confrères de Belgique se proposent de réaliser sans retard.

Les positions de principes ayant été formulées plus haut, il donne de manière détaillée l'exposé des mesures envisagées pour le cas de la Belgique.

Il sortirait du cadre de ces « extraits » de reproduire ces dernières lignes, auxquelles nos lecteurs pourront se reporter eux-mêmes.

Si nous avons tenu à signaler largement cette étude, c'est que, chez nous, autorités et associations professionnelles auraient, pensons-nous, grand intérêt à vouer à l'étude de ce problème les moyens et le temps qui permettraient peut-être de sortir de l'ère des palliatifs qui « tempèrent les effets d'une situation malsaine sans s'attaquer au phénomène économique sous-jacent » selon les termes même de M. de Grave.

(Réd.)

NÉCROLOGIE

Maurice Arbellay, ingénieur

Maurice Arbellay, né à Granges (Valais), le 30 décembre 1890, devait se distinguer dès son enfance par une intelligence vive et un esprit ouvert aux choses de la technique moderne.

Après avoir fréquenté le Collège de Sion, il entra à l'Ecole polytechnique fédérale, où il obtint son diplôme d'ingénieur civil en 1914. Il fit un court stage sur les chantiers du Lötschberg, puis accomplit ses devoirs militaires pendant la mobilisation de 1914. Libre de ses obligations militaires, il partit pour l'Espagne à la recherche d'une activité en harmonie avec ses capacités techniques. Il fut successivement à la Société des eaux de Barcelone, à la Compagnie canadienne d'électricité, puis fonda, en compagnie de son grand ami suisse M. Rémy, ingénieur civil, une entreprise de construction qui, grâce à la largeur de vue et à l'esprit d'initiative de ses fondateurs, ne tarda pas à devenir l'une des plus florissantes de la région catalane.

En 1926, il fonda à Barcelone une entreprise personnelle, sous le nom de Maurice Arbellay, constructeur. Le béton armé, le béton vibré, tous les problèmes naissant de l'époque étaient l'objet d'une étude continue et assidue ; son esprit inquiet ne cessait de rechercher des méthodes d'application nouvelles, de nouveaux matériaux. Son entreprise prit une telle ampleur, que bientôt nous le retrouvons à Madrid, dans l'exécution de travaux de l'importance du Théâtre royal ou de l'Opéra : travaux qui demandaient, outre la formation technique d'ingénieurs de la plus haute qualité, des dons de direction et un esprit d'initiative allant parfois jusqu'à l'audace.

La guerre civile espagnole mit temporairement un frein à son esprit de travail et à son initiative. Mais, la guerre finie, nous le retrouvons, pionnier des méthodes modernes, au travail avec un entrain qui ne devait s'arrêter que peu de jours avant sa mort. Il construisait notamment, sous la direction de l'ingénieur M. Miralles, le port franc de Barcelone, œuvre technique de première importance, et la colonie du Terol à Madrid, partiellement achevée, et dont il aimait à dire en plaisantant qu'il pouvait y loger le double de la population de son village natal.

La mort l'a arraché, le 26 février dernier, à l'affection des siens et de ses amis, à l'âge de soixante ans seulement, au moment où son expérience et son énergie permettaient les plus belles espérances. Il fut enseveli dans son village de Granges. A ce grand ingénieur et à l'ami, nous conservons une place fidèle dans notre souvenir.

A. COUDRAY, ingénieur.